



Syndicat National des Personnels de la Communication et de l'Audiovisuel

Les salariés du CDE malmenés à France Télévisions comme le sont déjà ceux de la direction de la Sûreté et de la Sécurité.

La hiérarchie du CDE (Centre de Diffusion et d'Échanges) de France Télévisions avait déjà fait parler d'elle – le 15 mars dernier, c'était des coups de canif portés au droit de grève droit par quelques relais zélés de la direction de l'entreprise publique – mais c'est, cette fois-ci, des conditions de travail pour les salariés concernés et des répercussions sur leur santé dont il est question.

Des collaborateurs que l'encadrement balade avec des bobards qu'il s'agisse directement du service ou qu'ils contreviennent aux décisions prises en CSE ayant pour effet de mettre l'équipe d'exploitation du CDE et plus généralement tout le CDE sur les nerfs.

Tout est mis en œuvre dans le déni des règles mais surtout sans se soucier de l'avis des personnels qui ont beau alerter sur les problèmes mais ne sont jamais entendus !

Derniers manquements ? La première bascule d'une chaîne sur la « *control room* », est entérinée et prévue dans la nuit du lundi 26 au mardi 27 juin en dépit des engagements pris et malgré les réserves des exploitants car la plateforme n'est pas encore stabilisée et tous les collaborateurs sont loin d'être formés (voir le courrier du 22/05 ci-dessous).

Qui s'en soucie ? Visiblement pas Frédéric Brochard qui avait donné sa parole aux techniciens que les organisations du travail ne bougeraient pas avant l'arrivée de France 3 au Siège (c'est -à-dire après l'été) mais vient pourtant de lancer dès à présent la modification des plannings...le planning prévisionnel montre par exemple la suppression des vacances France 4 mais aussi l'utilisation de ressources extérieures permettant une certaine fluidification de l'exploitation des différentes chaînes avec la possibilité pour une partie des collaborateurs de se former sur les nouvelles installations et de remonter les dysfonctionnements éventuels des différents outils.

De plus, cette planification fin juillet/août impose de facto aux exploitants de faire des heures supplémentaires qu'ils soient d'accord ou pas (alors que la loi l'interdit) ! La consultation des exploitants concernés étant pour le moins un préalable.

L'épidémiologiste locale prétend que c'est le seul moyen pour ne pas refuser de congés alors que ces congés ont été posés au début de l'année afin de permettre, justement, une anticipation de la part de la direction sur cette période tendue mais aussi de prévoir les ressources nécessaires complémentaires, en ce sens (le nouveau calendrier du CDE imposerait maintenant la bascule de France 2 dans un tel contexte !) **Une partie de**

l'équipe qui devra exploiter les chaînes France 4 et France 2 sur la nouvelle plateforme, sera effectivement en congés au moment de la bascule.

Un gros risque pris par celle et ceux qui avancent comme un rouleau compresseur...espérons que les outils seront stabilisés (rien n'est moins sûr) surtout qu'il n'y aura pas beaucoup de supports au cas où, **les collaborateurs du « media factory » et les consultants experts extérieurs seront eux-mêmes en congés.**

Sur la planification, la direction a pourtant fait venir **un planificateur en mission sûrement pour pallier les manques en interne, notamment l'organisation des équipes qui fait normalement partie de l'activité contractuelle du secteur.**

En réintégrant les ressources que les permanents ont déjà formées sur les régies actuelles pour pouvoir exploiter la « control room », la période pourrait certainement s'appréhender plus sereinement, permettant ainsi une réactivité sur les nouveaux outils sans se soucier des diffusions parallèles des anciennes régies.

Tout ceci a été dit et redit, proposé et reproposé mais la direction, arc-boutée sur ses certitudes, n'a pas daigné répondre et encore moins entendre...durcissant et rigidifiant son invraisemblable gestion du personnel au risque d'un drame. Recadrant à tour de bras sur l'air de « **si t'es pas content, la porte est grande ouverte** » - pas loin d'une demi-douzaine de "recadrages" (du jamais vu au CDE) - les responsables du service reprochent entre autres aux "recadrés" des prises de paroles sur divers aspect du projet et proposant des solutions voire une trop grande implication dans le projet ! C'est pourtant cela qui avait été acté par Frédéric Brochard au terme des négociations sur les compensations.

La qualité de vie au travail c'est un principe légal comme le sont également l'écoute de la personne et le respect du travail...n'en déplaise à ceux qui s'en moquent et conduisent inexorablement leurs « collaborateurs » dans les bras du Médical. Sinon
gare à l'effet de souffle !

Monsieur Frédéric Brochard,

Nous nous permettons de solliciter un rendez-vous pour évoquer le projet CDE car nous sommes inquiets du déroulement de celui-ci.

Paris le 26 juin 2023

Les formations et les trainings ont commencé de façon chaotique et désorganisée ; en effet nous constatons l'absence d'un plan de charge pouvant répondre aux différentes étapes. Conduire un tel projet générant un accroissement significatif d'activité sans ressources supplémentaires n'est pas acceptable.

Aujourd'hui, la planification affectée à la control room n'est pas adaptée à l'enjeu du projet. Comment pourrions-nous travailler de concert, évoquer les cas d'usages de chaque chaîne, confronter nos méthodologies afin d'harmoniser les process si nous ne pouvons pas être planifiés ensembles (personnels F2, F3 et F5) régulièrement au niveau de la control room? de plus, cela génère une iniquité de la planification entre le personnel exploitant qui ne nous permet pas d'envisager une « co-construction » efficiente.

En effet, les tests (ou aide au débogage) menés à chaque training ne concernent que F4 ou F2 sans prendre en compte le cahier des charges des 5 chaînes.

Autre point inquiétant, la mise à l'antenne des chaînes sur la control room et dans les pupitres de directs nécessite notre expertise et de vraies recettes sur des équipements stables. Ces recettes, comme pour toutes nouvelles plateformes, doivent permettre la livraison par la Media Factory d'une control room stabilisée.

La diffusion depuis la control room et son exploitation, ainsi que le déroulé des modes dégradés (non présents et testés dans la control room) ne pourront se faire sans passer par ces étapes indispensables à la réussite du projet.

Nous tenons à dénoncer une communication biaisée de la direction du CDE pour laquelle tout va bien alors que notre constat est tout autre. Il se traduit par une plateforme inadaptée pour assurer nos missions. Enfin nous dénonçons également la communication trompeuse sur la « co-construction » du projet entre la direction, la Média Factory et l'exploitation ; elle révèle au contraire une démarche délibérée d'imposer des process sans prendre en compte, ou à la marge, nos propositions et notre expertise.

Notre démarche vise à alerter mais aussi à rassurer sur le projet CDE et c'est dans cet esprit que nous aimerions échanger avec vous.

Si vous en êtes d'accord, nous sommes à la disposition de votre assistante afin de dégager une date pour qu'une délégation des exploitants puisse vous rencontrer.

Très cordialement,